

PRÉSENCES

Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle Jacques-Rousseau, tenue le 8 novembre à 15h30 au local D-116.

| | |
|-------------------------------------|--|
| Personnel enseignant : | M. François Dubé et M. Denis Roy |
| Personnel professionnel : | Madame Isabelle Lemire |
| Personnel de soutien : | Madame Geneviève Piché |
| Représentants d'entreprise : | M. Jacques Deperriaux et Madame Isabelle Ferland |
| Directrice : | Madame Nancy Brisson |
| Absents : | M. Olivier Côté (représentant d'élève) |

Présence et quorum

Constatation du quorum. Mme Brisson souhaite la bienvenue à tous. Un tour de table est fait où chacun se présente.

869-CE-2018-2019

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Isabelle Ferland et secondé par Jacques Deperriaux que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

870-CE-2018-2019

Lecture et adoption du procès-verbal du 12 juin 2018

Suite à la lecture du procès-verbal par chacun, il est proposé par M. François Dubé et secondé par M. Jacques Deperriaux que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

871-CE-2018-2019

Suivi au procès-verbal

Aucun suivi n'a à être fait au procès-verbal.

872-CE-2018-2019

Rôle du conseil d'établissement

Fonctions et pouvoirs :

Mme Brisson présente le document aux membres et suggère à chacun d'en prendre connaissance de façon plus approfondie, étant un document de référence pour le conseil d'établissement. Elle explique que c'est la Loi de l'instruction publique qui campe le rôle du Conseil d'établissement et qui dicte ce qu'il doit approuver, adopter ou ce sur quoi il doit donner son avis.

Règles de régie interne :

Le document est présenté par Mme Brisson qui explique qu'étant donné que nous sommes en année de déménagement les règles de régie interne doivent concerner les 2 écoles. Ce document devra donc possiblement être réajusté une fois rendus dans la nouvelle école. Madame Brisson propose que le nom de l'ÉHM soit ajouté au document.

Isabelle Ferland propose qu'au point 2.2, le nombre de membres minimum pouvant faire convoquer une séance extraordinaire du Conseil soit de 4 membres.

La proposition est appuyée par Denis Roy et **adoptée à l'unanimité.**

Isabelle Lemire propose qu'au point 11., les frais de gardiennage demandés par un membre soit de 10 \$ de l'heure.

La proposition est appuyée par Isabelle Ferland et **adoptée à l'unanimité.**

Il est proposé par François Dubé et secondé par Denis Roy que les règles de régie interne soient adoptées telles que présentées avec les adoptions des points 2.2 et 11.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

872-CE-2018-2019

(suite)

Rôle du conseil
d'établissement

Élection de la présidence :

M. Jacques Deperrioux est proposé par Isabelle Ferland pour occuper le poste de président du conseil d'établissement. M. Denis Roy propose Isabelle Ferland pour occuper le poste de présidente. M. Jacques Deperrioux est élu à l'unanimité.

Nomination du secrétaire :

L'élection de Mme Geneviève Piché au poste de secrétaire est proposée par M. Denis Roy, appuyée par madame Isabelle Lemire et **adoptée à l'unanimité.**

Déclaration de conflits d'intérêts :

Le document est remis à Mme Isabelle Ferland et M. Jacques Deperrioux qui le remplissent et le remettent à la secrétaire.

Autorisation de divulgation de renseignements personnels :

Le document est remis à Jacques Deperrioux, qui le remplit et le remet à la secrétaire.

873-CE-2018-2019

Planification des
rencontres

Les dates suivantes sont proposées aux membres pour les prochaines rencontres de l'année 2018-2019 : après validation auprès des membres présents, les dates des prochaines rencontres sont acceptées telles que proposées, soit :

- Mardi 11 décembre 2018
- Mardi 26 février 2019
- Jeudi 18 avril 2019
- Lundi 10 juin 2019

Madame Brisson s'informe s'il y a une possibilité de faire la rencontre du 11 décembre dans la nouvelle école.

874-CE-2018-2019

Présentation du PEVR

La vidéo sur le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) est présentée aux membres. Madame Brisson explique que ce projet encadré par la Ministère vise à remplacer le plan de réussite éducative par un projet éducatif piloté par un comité constitué des employés des différents secteurs de chaque école ou Centre. La direction de notre Centre s'est réunie pour déterminer qui de notre Centre ferait partie de ce comité. Elle explique que certains enseignants qui ont fait du tutorat en prenant à cœur ce rôle ont été choisis pour en faire partie. Ont également été choisis la technicienne en organisation scolaire pour nos besoins en statistiques et données probantes de notre milieu, l'acheteuse pour notre système d'approvisionnement, l'agente de service social, car dans notre Centre depuis de nombreuses années et bien au fait des besoins des élèves.

Madame Brisson spécifie que le Conseil d'établissement sera interpellé pour approuver le projet.

875-CE-2018-2019

École hôtelière - état de la
Situation

Madame Brisson fait un compte-rendu de l'avancée des travaux à l'École hôtelière :

- Les réunions de chantier sont terminées. L'école n'est pas encore livrée, car il reste certaines choses à finaliser, telles que les issues de sécurité. Ça avance cependant très bien, les bureaux sont livrés déjà. Les chaises et les tables seront livrées d'ici 1 ou 2 jours.
- Le déménagement qui est pris en charge par la compagnie Métal Duquette débute le 3 décembre avec les ateliers de boucherie, de sommellerie et la cuisine 1.
- La papeterie a toute été refaite avec le logo de l'ÉHM. Les cours arrêtent le 14 décembre et reprennent le 30 janvier. Le déménagement général sera effectué le 4 et 5 janvier.
- Le retour des vacances le 7 janvier se fera au CFP Jacques-Rousseau pour tous les membres du personnel, après quoi ceux-ci seront invités à se rendre à l'ÉHM pour prendre possession de leurs locaux.
- Des formations pour les nouveaux équipements sont prévues en janvier.

875-CE-2018-2019

(suite)

École hôtelière - état de la situation

- Une aliénation de biens avec les équipements qui ne suivent pas sera faite en janvier, suite à notre installation à l'ÉHM, et lorsque nous serons certains que nous n'aurons pas besoin de ces équipements ou meubles. Cette aliénation de biens sera faite selon la hiérarchie habituelle : CSMV, autre commission scolaire, élèves du Centre, personnel du Centre et finalement le public. Isabelle Ferland mentionne qu'elle aimerait être mise au courant de l'aliénation des biens.
- Une journée d'accueil est prévue le 30 janvier où les élèves visiteront leur nouveau lieu de formation, recevront leur casier, vignette etc.,
- L'inauguration officielle (politique) est prévue au mois d'avril, la date n'a pas encore été arrêtée.
- Deux œuvres d'art commandées à la même artiste sont en fin de conception et devraient être installées sous peu à l'ÉHM, dans le respect du devis présenté.

876-CE-2018-2019

Dépôt de l'Acte

d'établissement modifié

L'Acte d'établissement est présenté aux membres du CE par madame Brisson. Ce document qui spécifie tous les locaux utilisés pour les activités du CFP Jacques-Rousseau, n'a pas encore été modifié pour l'école hôtelière de la Montérégie. La note suivante a cependant été ajoutée au bas du document :

Conformément à la résolution 70-CC-2017-2018, le nom et l'adresse du CFP Jacques-Rousseau seront modifiés ainsi à compter du début des activités dans le nouvel immeuble :

École hôtelière de la Montérégie

4100 Chemin de la Savane, Longueuil, J3Y 9G4

Un nouvel acte d'établissement sera produit lorsque nous serons établis définitivement dans la nouvelle école.

877-CE-2018-2019

Modifications approuvées des Normes et modalités d'évaluation

Madame Brisson explique aux membres qu'un comité est formé chaque année pour discuter des problématiques rencontrées dans les modalités d'évaluation et au besoin apporter des changements au document. Au terme de l'année 2017-2018, aucune modification n'a eu à être apportée au document à part l'ajout d'une table des matières. Plusieurs ajustements ayant été faits dans le passé, le document semble correspondre au besoin des enseignants.

878-CE-2018-2019

Offre de services Hiver 2018 temps complet

Madame Brisson présente le document d'offre de service pour l'hiver 2018 que tous ont en main, et mentionne que le logo ÉHM sera inséré sur le document puisqu'il représente l'offre de service de janvier 2019 à l'ÉHM.

- En cuisine : 1 groupe de jour et 2 groupes de soir le 30 janvier, et 1 autre groupe de jour le 15 avril.
- En pâtisserie : 1 groupe de jour et 1 groupe de soir le 30 janvier.
- En boulangerie, 1 groupe de soir et un de jour, car le département aura son propre atelier à l'ÉHM.
- En service de la restauration : élèves en EPSV
- En boucherie : retour de l'EPSV, car difficile en magistral.
- Lancement d'entreprise en alimentation (seul endroit au Québec où le cours est donné) : 1 groupe le 30 janvier et 1 groupe le 19 mars.

Madame Brisson mentionne que les horaires de cours ont dû être légèrement modifiés dû à la grandeur de la cafétéria qui ne peut recevoir tous les groupes en même temps pour les pauses et les repas.

879-CE-2018-2019

Offre de services
Automne 2018 temps
partiel et formation
continue

Madame Brisson présente le document des cours à temps partiel de l'automne 2018 en précisant que malgré le grand nombre de cours offerts, peu d'inscriptions ont été enregistrées à ce jour. Le nombre d'inscriptions est donc suivi de près, car si l'on ne couvre pas nos frais, le cours doit être annulé.

880-CE-2018-2019

Dons et contributions

Madame Brisson présente le document de Fonds à destination spéciale en précisant que ces Fonds ne font pas partie du budget du Centre, car ne proviennent pas de financement ministériel. L'argent contenu dans ces fonds n'a donc pas à être retourné à la Commission scolaire s'il n'est pas dépensé, et peut être accumulé et utilisé en temps opportun pour diverses activités du Centre. Madame Brisson précise que les dons généraux proviennent des pourboires de l'Ardoise.

881-CE-2018-2019

Événements
promotionnels -
Immersion

Madame Brisson explique l'importance du programme d'*Immersion* qui permet aux élèves de venir essayer 3 jours de formation. L'activité d'immersion s'adresse aux adultes et élèves d'école secondaire et se tiendra du 12 au 14 novembre prochain dans les programmes de boulangerie, service de la restauration, cuisine et boucherie de détail. Des présentations du programme ont été faites dans les écoles les 2 et 3 octobre dernier en vue de recruter des candidats.

882-CE-2018-2019

Événements
promotionnels - Portes
ouvertes du 6 novembre et
du 19 février

Les Portes ouvertes du Centre se sont tenues ce mardi 6 novembre de 15 h à 20 h, avec la même formule de "Salon des exposants" : kiosques où tous les départements sont représentés, étalant chacun leurs caractéristiques. Cette année, très peu de visiteurs se sont présentés, quelque 35 personnes en tout. Ce faible taux de visiteurs semble refléter la décroissance de la clientèle que l'on subit présentement et qui se ressent dans plusieurs secteurs de formation en même temps, phénomène causé par le plein emploi.

Madame Brisson mentionne que la nouvelle école a peut-être joué un rôle également, certaines personnes intéressées attendent que l'on soit installé à l'ÉHM pour s'inscrire dans un de nos programmes.

Des discussions s'enchaînent sur les moyens à utiliser pour attirer un plus grand nombre de personnes intéressées par nos programmes : aller chercher les jeunes dès le primaire pour le projet Immersion, projet DUAL où les élèves peuvent être payés, etc.

Madame Brisson souligne qu'il serait difficile de développer des moyens en ce moment à cause du déménagement.

Le 19 février auront lieu des portes ouvertes à L'ÉHM : dans le jour, nous aurons la possibilité d'accueillir des autobus d'élèves et le soir, un événement aura lieu auquel seront invités les représentants d'entreprise qui accueillent nos élèves stagiaires, anciens élèves, et autres collaborateurs et partenaires.

883-CE-2018-2019

Tout un programme

Madame Brisson informe les membres que cet événement qui revient chaque année s'est tenu au cégep Édouard-Montpetit le 9 octobre dernier et a été chapeauté par Christine Landry. Cette journée où l'ensemble des écoles secondaires de la Montérégie est sur place pour recevoir les jeunes de diverses écoles a été une belle occasion de transmettre de l'information sur l'ÉHM.

884-CE-2018-2019

Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Isabelle Ferland, secondée par Isabelle Lemire à 17h03.

Directrice

Président